

Mobiliser l'appel à l'action de 2017 pour des mesures de leadership visant la promotion de la santé mentale de l'enfance et de la jeunesse

Objectif : stimuler l'investissement intersectoriel dans la promotion de la santé mentale de l'enfance et de la jeunesse, avec pour but d'améliorer la santé mentale au sein de la population et de promouvoir des collectivités résilientes et durables au Canada atlantique.

CONTEXTE

Depuis 2015, l'Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique (IÉA) fournit une plateforme de collaboration intersectorielle afin de promouvoir la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse dans la région en collaboration avec des partenaires régionaux et nationaux. Il rassemble du même coup une panoplie de groupes – des organismes publics et sans but lucratif ainsi que des secteurs universitaires et privés (p. ex., établissements d'enseignement, de santé, de services communautaires, de justice et de la collectivité) – pour trouver des façons d'avoir une incidence collective en vue d'améliorer la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse. Cet accent sur la promotion de la santé mentale se fait par l'entremise d'un investissement en amont pour apporter des avantages en aval. Le programme de l'IÉA 2017 visait à créer un appel à l'action fondé sur des données probantes pour les politiques, programmes et pratiques optimales qui avaient été abordées et mises en vitrine lors de la conférence.

PRINCIPES

- Équité
- Inclusion
- Respect des droits de l'enfant
- Sécurité culturelle
- Respect des voix de l'expérience vécue
- Perspective pour toute une vie
- Prise de décisions fondée sur des constats
- Santé mentale dans toutes les politiques
- Démarche fondée sur l'ensemble du gouvernement
- Démarche double regard
- Politiques et programmes viables
- Respect de la Commission de vérité et réconciliation

La réussite de cet appel à l'action relève des divers intervenants du Canada atlantique, des provinces et des territoires, du gouvernement fédéral et des organisations pancanadiennes. Dans le cadre de l'appel, on a établi des mesures claires que différents intervenants peuvent prendre pour mettre en œuvre une démarche durable à la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse.

Atlantic
Summer
Institute
on Healthy
and Safe
Communities



l'Institut
d'été sur les
collectivités
sûres et en
santé au
Canada atlantique

ACTION

Cet appel à l'action découle d'un besoin urgent d'investissement en amont pour la promotion de la santé mentale de l'enfance et de la jeunesse, un besoin qui se dégage des données présentées dans les recherches, dans les évaluations de rapports gouvernementaux et pangouvernementaux, et dans les discours de la société civile de l'IÉA 2017. L'appel à l'action porte sur cinq domaines clés :

LES POLITIQUES :

1. Intégrer l'apprentissage social et émotionnel aux programmes de toutes les communautés scolaires.
2. Faire appel à la modélisation de l'économie de la santé pour évaluer les retombées sur la santé et les coûts associés à toutes les politiques.
3. Former une équipe de « santé dans toutes les politiques » entièrement financée au sein de tous les services responsables de la santé mentale et tenir ces services responsables de la gestion des retombées sur la santé.
4. Apprendre aux responsables des politiques comment se servir du modèle du continuum de la santé mentale (promotion, prévention, traitement et rétablissement) afin d'appuyer les politiques et ressources intersectorielles, rapprochant ainsi les services en amont et en aval.
5. Suivre de près les recherches sur les répercussions de la légalisation du cannabis sur la santé.

LES PROGRAMMES :

1. Créer des systèmes fondés sur des données probantes pour la répartition des ressources et coordonner les initiatives de promotion de la santé mentale et de prévention de la maladie mentale avec les services de santé mentale de première ligne.
2. Appuyer la voix des jeunes et mettre l'accent sur la participation de ces derniers dans les programmes ou les modèles de recherche.
3. Augmenter le financement et donner les moyens d'agir aux organismes à but non lucratif pour l'évaluation de programmes et les recherches sur les répercussions.
4. S'assurer que le contenu du curriculum sur l'apprentissage social et émotionnel est intégré aux programmes de formation des universités et des collèges, notamment les formations d'enseignement, de soins infirmiers, de services juridiques, etc.

LES PRATIQUES :

1. Promouvoir la démarche holistique et la démarche fondée sur l'ensemble de la société pour promouvoir des collectivités sûres et en santé, et situer les enfants et les familles dans leurs contextes sociaux, politiques, économiques et environnementaux respectifs.
2. Agrandir la portée des services et des initiatives de prévention pour aider les familles, les enfants et les jeunes marginalisés.

LA RECHERCHE ET L'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES :

1. Établir et commenter des indicateurs courants pour la santé mentale des enfants et des jeunes afin de mesurer les résultats à court et à long terme sur les répercussions collectives.
2. Mettre en place une plaque tournante ainsi qu'une infrastructure et un financement soutenus pour faciliter l'échange de données et de connaissances dans la région de l'Atlantique et ailleurs.
3. Renseigner le public au sujet de la santé mentale des enfants et des jeunes, notamment en ce qui a trait à la promotion, à la prévention des maladies et aux avantages à long terme pour les collectivités et la société.
4. Lire et appuyer le rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en particulier les articles 57, 62 et 66.

LES RÉSEAUX :

1. Rechercher de nouvelles occasions par l'entremise d'activités au sein du réseau afin de faire avancer les ambitions communes.

PENSÉE EN AMONT

« Quand nous pensons à la santé mentale, ce sont souvent les difficultés mentales et les problèmes de santé mentale qui nous viennent à l'esprit, ainsi que la façon de résoudre une crise une fois que cette dernière s'est produite. Ce processus de raisonnement exige un investissement après coup ou 'en aval'. Le raisonnement "en amont" signifie d'investir sagement pour consolider une future réussite et pour aborder des déterminants de santé mentale plus généraux sur le plan de la population. Nous percevons la santé mentale comme une ressource nécessitant une démarche de la part de l'ensemble du gouvernement et de la société. En dépit de l'existence de constats favorisant la démarche "en amont", notre investissement actuel dans les politiques et les pratiques se fait "en aval", et nous nous devons de changer le soutien public et politique pour penser et investir différemment. »

Principale conférencière de l'IÉA 2017, professeure Margaret Barry, Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche en promotion de la santé, National University of Ireland, à Galway

SECRÉTARIAT DE L'APPEL À L'ACTION

Un secrétariat de l'appel à l'action a été créé afin de mobiliser l'appel à l'action de l'IÉA 2017. Ses membres comprennent notamment :

- L'Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique, Inc.
- L'Association canadienne pour la santé mentale (Nouvelle-Écosse)
- Le Young Lives Research Lab (Université de l'Île-du-Prince-Édouard)
- La Commission de la santé mentale du Canada
- L'Agence de la santé publique du Canada (Atlantique)
- Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS)
- Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (Terre-Neuve-et-Labrador)
- La First Nations Education Initiative (Nouveau-Brunswick)
- Le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse, et le Bureau du défenseur des aînés du Nouveau-Brunswick
- Le Forum sur la santé mentale au Nouveau-Brunswick

Ce groupe poursuit l'élan d'action déjà amorcé en communiquant les concepts, l'urgence de la situation et les mesures recommandées aux principaux intervenants, et en trouvant des façons d'agir de façon concrète au sein et à l'échelle des organisations.

À L'AVENIR

Lorsqu'on parle de collectivités en bonne santé mentale, il existe deux démarches clés qui se conjuguent et se complètent :

1. Créer des milieux de soutien qui protègent les gens de certains facteurs de risque connus et qui favorisent un contexte positif et sain sur le plan de la santé mentale.
2. Fournir les ressources et les programmes qui permettent aux gens, et surtout aux enfants, de devenir résilients et d'acquiescer les compétences qui leur serviront à gérer les hauts et les bas de la vie.
Trevor Hancock, 2017, www.thinkupstream.net/en_amont

Il est possible de consulter l'appel à l'action complet à

www.asi-iea.ca/fr/



 Santé
Canada Health
Canada



La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la participation financière de Santé Canada.